

SARL EMERSON FINANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE EMERSON FINANCE, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Décisions des associés en date du 12 Août 2025

AUTEUIL AUDIT

34, rue Raynouard 75016 Paris

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 40 000 €

RCS Paris B 524 282 993

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EMERSON FINANCE, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Décisions des associés en date du 12 Août 2025

SARL EMERSON FINANCE
27 rue de Berri
75008 PARIS

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Nos contrôles, afin d'analyser la situation de la société, ont porté sur la situation financière intermédiaire au 30 juin 2025.

Elle se caractérise principalement par les éléments suivants :

- Les immobilisations financières s'élèvent à 6 162 K€ et se composent de 6 025 K€ de titres de participations et 137 K€ de dépôts et cautionnements versés ;
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 527 K€ ;
- Les valeurs disponibles s'élèvent à 4 931,9 K€ dont 1 281,2 K€ de valeurs mobilières de placement et 1 100 K€ de dépôt à terme ;
- Les clients et comptes rattachés s'élèvent à 1 195 K€ ;
- Les autres créances s'élèvent à 485,9 K€ ;
- Les capitaux propres s'élèvent à 3 141 K€ dont un capital social de 2 969 K€, une réserve légale de 297 K€, des autres réserves pour 180 K€ et un résultat intermédiaire de – 304 K€.

- Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 2 906 K€ et se composent principalement de 321 K€ d'emprunts souscrits auprès des établissements de crédit, 117 K€ de dépôts et cautionnements reçus et 2 468 K€ de dettes rattachées à des participations.
- Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 320 K€ ;
- Les autres dettes s'élèvent à 1 304,7 K€ dont 1 279 K€ de dettes de comptes courants d'associés ;
- La société a réalisé un chiffre d'affaires de 127,6 K€ ;
- Les charges d'exploitation sont de 1 406 K€ dont 639 K€ de charges de personnel, 244,7 K€ d'honoraires et 335 K€ de loyers et charges locatives ;

En conséquence, la société présente un résultat d'exploitation de - 1 278 K€. Après prise en compte d'un résultat financier de 974 K€ et d'un résultat exceptionnel nul, l'exercice se solde au 30 juin 2025 par une perte nette de 304 K€.

Après analyse du prévisionnel au 31 décembre 2025 et après échange avec la société et ses conseils sur leurs suivis, nous comprenons qu'après prise en compte des dividendes 2024 reçus, des diverses managements fees et refacturations faites aux filiales et des charges sociales sur dividendes versés aux associés majoritaires, le résultat estimé avant impôt au 31 décembre 2025 serait un bénéfice net d'environ 5 425 K€.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part au regard de la continuité de l'exploitation.

Conclusion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris, le 31 juillet 2025

A blue ink signature, appearing to be 'V. Hamou', written in a cursive style.

Auteuil Audit,
Vincent Hamou, Associé